

Documents Arbitres

Comité de Vendée de Basketball

02 51 44 27 13

cdbasket85@maisonsportsvendee.com

www.basket85.fr



- DOCUMENT REALISE AVEC LA LIGUE DES PYRENEES

Réclamation

Qu'est-ce qu'une réclamation ?

Une réclamation concerne une erreur supposée des officiels (arbitres et OTM) dans l'application du règlement officiel.

Traitement :

Après avoir vérifié la recevabilité de la réclamation quant à la forme, la CDAMC ayant reçu délégation du Bureau, est compétente afin de statuer sur le fond. L'instruction d'une réclamation ne peut se faire que par rapport à son objet qui devra être mentionné sur la feuille de marque.

La séance au cours de laquelle la réclamation sera examinée doit se tenir dans les 15 jours suivant la rencontre. Toutefois, la CDAMC peut décider de renvoyer l'affaire à une date ultérieure par décision motivée et notifiée aux associations sportives concernées.

Les rapports des officiels sont, dès leur réception par la CDAMC, communiqués aux associations sportives concernées. La CDAMC notifiera aux deux associations sportives sa décision dans les plus brefs délais, par LRAR;

Personne	Au moment du dépôt	Après la rencontre	1er jour ouvrable suivant la rencontre
Capitaine en jeu ou Entraîneur Equipe RECLAMANTE	la déclare à l'arbitre le plus proche au moment où le fait se produit :	1 Confirme aux officiels le maintien de la réclamation (20 minutes)	
	1er cas au premier ballon mort et chronomètre de jeu arrêté si le ballon est vivant au moment de la faute d'arbitrage supposée commise	2 dicte la réclamation au 1er arbitre qui l'inscrira dans la case approprié au verso 3 fait préciser par le 1er arbitre, sur la feuille de marque, le refus de signer du capitaine en jeu adverse 4 signe la réclamation au VERSO	
2ème cas immédiatement si le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté,	5 signe la réclamation au RECTO dans le cadre réservé à cet effet Si le capitaine en jeu réclamant a été disqualifié, le capitaine en titre ou l'entraîneur procédera aux formalités ci-dessus.		
	signe la feuille de marque au VERSO dans le cadre réservé à cet effet.		
	<i>Le fait de signer la réclamation n'engage nullement le capitaine adverse ou l'entraîneur à reconnaître le bien-fondé de celle-ci mais seulement sa prise de connaissance.</i>		
Capitaine en jeu au moment du dépôt de la réclamation Equipe ADVERSE			doit adresser un rapport détaillé sur les faits précis, motif de la réclamation et identification de la rencontre
Arbitre (1er Arbitre)	doit faire mentionner par le marqueur sur la feuille de marque qu'une réclamation a été déposée	1 ACCEPTER LA CONFIRMATION 2 doit inscrire la réclamation sur la feuille de marque, à la fin de la rencontre, sous la dictée du capitaine en jeu réclamant ou de l'entraîneur sauf disqualification 3 doit faire signer au VERSO le capitaine en jeu adverse dans la case appropriée 4 en cas de refus de celui-ci, le préciser 5 doit faire signer au VERSO et au RECTO le capitaine en jeu de l'équipe adverse (ou l'entraîneur) 6 doit faire signer l'aide-arbitre (2ème arbitre) au VERSO dans la case appropriée 7 signer la réclamation dans la case appropriée 8 récupérer l'original de la feuille de marque et les rapports des officiels	doit adresser , un rapport circonstancié et détaillé portant sur les points précis faisant l'objet de la réclamation (utiliser les imprimés prévus à cet effet) accompagné du chèque reçu et de l'original de la feuille de marque, ainsi que des rapports de l'aide-arbitre et des officiels de table de marque

Personne	Au moment du dépôt	Après la rencontre	1er jour ouvrable suivant la rencontre
Aide-arbitre (2ème arbitre)		<ol style="list-style-type: none"> 1 doit contresigner la réclamation doit rédiger un rapport circonstancié, personnalisé et détaillé, portant sur les points précis faisant l'objet de la réclamation 2 3 remettre son rapport immédiatement après la rencontre au 1er arbitre 	
Marqueur	<u>sur les indications de l'arbitre</u> , mentionne sur la feuille de marque qu'une réclamation a été déposée. Il indiquera le score , le temps joué (période et minute), l' équipe réclamante , le numéro du capitaine en jeu réclamant , le numéro du capitaine en jeu adverse .	<ol style="list-style-type: none"> 1 doit rédiger un rapport circonstancié, personnalisé et détaillé, portant sur les points précis faisant l'objet de la réclamation 2 2 remettre son rapport immédiatement après la rencontre au 1er arbitre 	
Aide-marqueur		<ol style="list-style-type: none"> 1 doit rédiger un rapport circonstancié, personnalisé et détaillé, portant sur les points précis faisant l'objet de la réclamation 2 2 remettre son rapport immédiatement après la rencontre au 1er arbitre 	
Chronométrateur		<ol style="list-style-type: none"> 1 doit rédiger un rapport circonstancié, personnalisé et détaillé, portant sur les points précis faisant l'objet de la réclamation 2 2 remettre son rapport immédiatement après la rencontre au 1er arbitre 	
Opérateur des 24 secondes		<ol style="list-style-type: none"> 1 doit rédiger un rapport circonstancié, personnalisé et détaillé, portant sur les points précis faisant l'objet de la réclamation 2 2 remettre son rapport immédiatement après la rencontre au 1er arbitre 	
Président ou Secrétaire Général Club RECLAMANT			<p>Pour que la réclamation soit recevable, il faut qu'elle soit confirmée par le Président ou le Secrétaire du groupement sportif, habilité comme tel et régulièrement licencié, le premier jour ouvrable suivant la rencontre par pli recommandé à l'organisateur de la compétition, accompagnée obligatoirement d'un chèque de 160 € qui restera acquise au Comité.</p>
<i>Si cette somme n'est pas jointe, la réclamation est déclarée irrecevable. En cas de plusieurs réclamations, chacune d'elles entraînera le paiement de la somme sus-visée.</i>			

FORMULAIRE SPECIFIQUE A UTILISER POUR LES ARBITRES ET LES OTM



INCIDENT(S) / FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT (1)



Rapport de M.....

1^{er} arbitre, 2^{ème} arbitre, Marqueur, Chronométreur

Match D1 D2 D3 D4 Masculin Féminin Poule Date.....

Équipes en présence : et

L'incident a eu lieu à la minute de 1^{ère} - 2^{ème} mi-temps - de la^{ème}. Prolongation (1)

(Le score était de à en faveur de)

Au moment de l'incident le ballon

a) était mort et le chronomètre de jeu arrêté: OUI - NON (1)

b) était vivant : OUI - NON (1)

L'incident a eu lieu après la fin du temps de jeu : OUI - NON (1)

NATURE DES FAITS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La feuille de marque a été annotée dans la zone « fautes techniques et disqualifiantes » ou dans la zone

« incidents » : OUI - NON (1)

Si NON, pourquoi ?

.....
.....

Si OUI, par qui ?

.....
.....

Et ce, avant ou après la signature de la feuille de marque par le 1^{er} arbitre : AVANT - APRES (1)

Les assistants ont été invités à adresser un rapport dans les 24 heures : OUI - NON (1)

Les capitaines des équipes ont pris connaissance de l'incident et ont contresigné: OUI - NON (1)

Si NON, pourquoi ?.....

N.B. Rapport à adresser, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, au Président de la CDAMC pour toutes les rencontres opposant des équipes engagées dans les compétitions départementales.

Fait à, le

Signature :



INCIDENT(S) / FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT (1)



Rapport de M.....

1^{er} arbitre, 2^{ème} arbitre, Marqueur, Chronométrateur

Match D1 D2 D3 D4 Masculin Féminin Poule Date.....

Équipes en présence : et

L'incident a eu lieu à la minute de 1^{ère} - 2^{ème} mi-temps - de la^{ème}. Prolongation (1)

(Le score était de à en faveur de))

Au moment de l'incident le ballon

a) était mort et le chronomètre de jeu arrêté: OUI - NON (1)

b) était vivant : OUI - NON (1)

L'incident a eu lieu après la fin du temps de jeu : OUI - NON (1)

NATURE DES FAITS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La feuille de marque a été annotée dans la zone « fautes techniques et disqualifiantes » ou dans la zone

« incidents » : OUI - NON (1)

Si NON, pourquoi ?

.....
.....

Si OUI, par qui ?

.....
.....

Et ce, avant ou après la signature de la feuille de marque par le 1^{er} arbitre : AVANT - APRES (1)

Les assistants ont été invités à adresser un rapport dans les 24 heures : OUI - NON (1)

Les capitaines des équipes ont pris connaissance de l'incident et ont contresigné: OUI - NON (1)

Si NON, pourquoi ?.....

N.B. Rapport à adresser, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, au Président de la CDAMC pour toutes les rencontres opposant des équipes engagées dans les compétitions départementales.

Fait à, le

Signature : (1) Rayer les mentions inutile



Exemplaire A Compléter Attentivement Par Les Arbitres En Cas De :

RECLAMATION

Rapport de M.

1^{er} arbitre, 2^{ème} arbitre, Marqueur, Chronométrateur(1)

Match : D1 D2 D3 D4 MASCULIN FEMININ Poule Date

Équipes en présence : et

Équipe réclamante :

La réclamation a été déclarée à la..... Minute de la 1^{ère} - 2^{ème} mi-temps - de^{ème} prolongation(1)

(Le score était de à en faveur de :))

a) immédiatement (si le ballon était mort et le chronomètre arrêté): OUI – NON (1)

b) au premier temps mort (si le ballon était vivant au moment de l'erreur supposée commise) :

OUI – NON (1)

c) après la rencontre et après un laps de temps de Minute,

Par l'Entraîneur, le Capitaine en titre, le Capitaine en jeu, le Capitaine en jeu et en titre(1)

Motif succinct de la réclamation :

.....
.....
.....

La réclamation a été inscrite par : et dictée par :

Le réclamant est venu dicter la réclamation immédiatement après la fin de la rencontre: OUI – NON (1)

Si NON, combien de temps après s'est-il manifesté ?

Pour quelle(s) raison(s) ?

.....

Et ce, avant ou après la signature de la feuille de marque par l'Arbitre : AVANT - APRES (1)

Le Capitaine de l'équipe adverse a pris connaissance de la réclamation : OUI - NON (1)

Si NON, pourquoi ?

.....

Expliquez, d'une manière détaillée la décision prise (précisez l'article du règlement dont il a été fait application) :

.....
.....
.....
.....
.....



Exemplaire A Compléter Attentivement Par Les Arbitres En Cas De :

RECLAMATION

Rapport de M.

1^{er} arbitre, 2^{ème} arbitre, Marqueur, Chronométrateur(1)

Match : D1 D2 D3 D4 MASCULIN FEMININ Poule Date

Équipes en présence : et

Équipe réclamante :

La réclamation a été déclarée à la..... Minute de la 1^{ère} - 2^{ème} mi-temps - de^{ème} prolongation(1)

(Le score était de à en faveur de :))

a) immédiatement (si le ballon était mort et le chronomètre arrêté): OUI – NON (1)

b) au premier temps mort (si le ballon était vivant au moment de l'erreur supposée commise) :

OUI – NON (1)

c) après la rencontre et après un laps de temps de Minute,

Par l'Entraîneur, le Capitaine en titre, le Capitaine en jeu, le Capitaine en jeu et en titre(1)

Motif succinct de la réclamation :

.....
.....
.....

La réclamation a été inscrite par : et dictée par :

Le réclamant est venu dicter la réclamation immédiatement après la fin de la rencontre: OUI – NON (1)

Si NON, combien de temps après s'est-il manifesté ?

Pour quelle(s) raison(s) ?

.....

Et ce, avant ou après la signature de la feuille de marque par l'Arbitre : AVANT - APRES (1)

Le Capitaine de l'équipe adverse a pris connaissance de la réclamation : OUI - NON (1)

Si NON, pourquoi ?

.....

Expliquez, d'une manière détaillée la décision prise (précisez l'article du règlement dont il a été fait application) :

.....
.....
.....
.....
.....



CDAMC

AVIS D'INDISPONIBILITE D'ARBITRE A ADRESSER A VOTRE REPARTITEUR

Monsieur le Répartiteur Départemental,

M
(Nom - Prénom)

Vous prie de prendre en compte son indisponibilité pour :

⇒ **Le Samedi**

⇒ **Le Dimanche**

A, le

Signature (*Obligatoire*)

(1) A adresser impérativement 35 jours avant la date d'indisponibilité



CDAMC

AVIS D'INDISPONIBILITE D'ARBITRE A ADRESSER A VOTRE REPARTITEUR

Monsieur le Répartiteur Départemental,

M
(Nom - Prénom)

Vous prie de prendre en compte son indisponibilité pour :

⇒ **Le Samedi**

⇒ **Le Dimanche**

A, le

Signature (*Obligatoire*)

(1) A adresser impérativement 35 jours avant la date d'indisponibilité